

OBJET DE LA DELIBERATION
Décision Budgétaire Modificative n°1 du Budget Assainissement M 49
(06/27-11-2017)

Cette décision budgétaire modificative n°1 Budget Parc communal de Logements M14 Est nécessaire pour intégrer et ajuster les dépenses et les recettes en fonctionnement et en investissement :

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la décision budgétaire modificative n°1
Budget Assainissement M 49

Fonctionnement

Dépenses

Chapitre 042– Opérations d'ordre de transfert entre section (Cause : dotation aux amortissements)	+ 2 500,00 €
--	--------------

Recettes

Chapitre 70 - Prestations de services (Cause : ajustement PAC)	+2 500,00 €
---	-------------

Investissement

Dépenses

Chapitres 23 – Immobilisations en cours (Cause : Ajustement de dépenses maison Cadouin)	+ 2 500,00 €
--	--------------

Recettes

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section (Cause : dotation aux amortissements)	+ 2 500,00 €
---	--------------